





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2015-243**

Séance publique du

8 juin 2015

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20150608- lmc167272-DE-1-1
Date de signature : 11/06/2015
Date de réception : jeudi 11 juin 2015
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : ATTRIBUTION D'UN MANDAT SPECIAL POUR DEPLACEMENT INTERNATIONAL DE LA
VILLE D'AIX EN PROVENCE**

Le 8 juin 2015 à 17h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 02/06/2015, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Ravi ANDRE à Madame Liliane PIERRON, Madame Christine BERNARD à Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Madame Patricia BORRICAND à Madame Danièle BRUNET, Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET à Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Madame Michele EINAUDI à Monsieur Edouard BALDO, Madame Sophie JOISSAINS à Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Claude MAINA à Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Jacques AGOPIAN.

Secrétaire : S.Dijon

Madame Karima ZERKANI-RAYNAL donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Qualité de Vie
Direction Attractivité et Coopération
Internationale

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 8 JUIN 2015

Nomenclature : 9.1

Autres domaines de compétences des communes

RAPPORTEUR : Madame Karima ZERKANI-RAYNAL

Politique Publique : 09-DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET RAYONNEMENT INTERNATIONAL

OBJET : ATTRIBUTION D'UN MANDAT SPECIAL POUR DEPLACEMENT INTERNATIONAL DE LA VILLE D'AIX EN PROVENCE- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

La Ville d'Aix-en-Provence conduit une politique de relations internationales lui permettant, d'une part, de réaliser un pont entre les cultures, d'être un opérateur en matière de gestion municipale d'autre part, et enfin, de jouer le rôle d'ensemblier au service des acteurs du territoire : universités, entreprises, associations.

Des contacts et des projets se déroulent avec de nombreuses villes dans le monde. Les financements des bailleurs nationaux et internationaux sont systématiquement recherchés afin de bénéficier d'un effet de levier pour l'action municipale.

Des déplacements sont nécessaires pour mener à bien nos différents partenariats. Aussi, je vous propose d'attribuer des mandats spéciaux aux élus qui représenteront la Ville d'Aix-en-Provence lors des prochains déplacements.

Pécs, Hongrie

Partenaire dynamique de la Ville d'Aix en Provence depuis décembre 2011, la Ville de Pécs organise du 24 juillet au 1^{er} août 2015 le festival Europa Cantat, qui accueillera près de 3000 chanteurs, chefs d'orchestres, compositeurs et chefs de chœurs venant de toute l'Europe.

Le Maire de Pécs a invité la Ville d'Aix-en-Provence à participer à la soirée de clôture du festival le 1^{er} août.

La dimension culturelle est au centre de ce partenariat entre les deux villes qui ont été, l'une après l'autre, Capitale Européenne de la Culture.

Le directeur du conservatoire d'Aix-en-Provence sera associé à cette mission, afin de lui permettre de rencontrer les responsables de la faculté de musique, du centre culturel Zsolnay et de l'orchestre symphonique de Pécs, afin de définir des projets communs et alimenter notamment la programmation de Musiques dans la rue.

Ce déplacement sera également l'occasion de réunir le comité de pilotage du partenariat avec la Ville de Pécs pour lequel de nombreux acteurs locaux aixois se mobilisent aux côtés de la commune d'Aix en Provence : Fondation Vasarely, Association des jumelages, associations culturelles, Lycées Vauvenargues et Zola, École d'Art, Aix Marseille Université, entreprises locales...

Je vous propose, donc, de donner mandat spécial à Karima ZERKANI-RAYNAL, conseiller municipal délégué aux Relations internationales pour représenter la Ville d'Aix-en-Provence lors du déplacement à Pécs du 31 juillet au 2 août 2015.

Deux fonctionnaires territoriaux, dont le directeur du conservatoire d'Aix-en-Provence, accompagneront l'élue déléguée.

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le mandat spécial donné à Madame Karima ZERKANI-RAYNAL pour représenter la Ville d'Aix-en-Provence lors du déplacement en Hongrie qui se déroulera du 31 juillet au 2 août 2015.

DL.2015-243 - ATTRIBUTION D'UN MANDAT SPECIAL POUR DEPLACEMENT
INTERNATIONAL DE LA VILLE D'AIX EN PROVENCE-

Présents et représentés	: 54
Présents	: 46
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI,

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,
Reine MERGER



Compte-rendu de la délibération affiché le : 11/06/2015
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)